

## Forêt

# Le Centre Régional de la Propriété Forestière se mobilise pour la forêt Gersoise

Depuis deux ans, l'ensemble des acteurs forestiers (Etat, CRPF, coopérative...) se sont mobilisés pour permettre la remise en état la forêt gersoise touchée par la tempête Klaus.

A ce jour, la quasi-totalité des peupleraies chablis a été nettoyée et pour une grande partie, replantée grâce à des subventions de l'Etat. La situation dans les résineux commence également à s'améliorer.

Malheureusement, certains massifs ne peuvent pas être nettoyés, ni même replantés à cause notamment de craintes de réinvestir en forêt ou de manque de temps. Afin de pallier à ce problème le Centre Régional de la Propriété Forestière du Gers (Etablissement public au service des propriétaires forestiers privés), envisage de recenser les propositions de vente, d'achat et d'échange de parcelles forestières pour ainsi mettre en relation les différents propriétaires acheteurs /vendeurs.

Cette démarche de mise en relation de propriétaires permettra ainsi de trouver des solutions aux parcelles touchées par la tempête et de réhabiliter celles déjà abandonnées.

Les résultats attendus sont les suivants :

- Susciter et faciliter les transactions (échanges, achats et ventes)
- Réduction du morcèlement
- Dynamiser la gestion sylvicole



- Faciliter les opérations sylvicoles
- Augmenter la surface par propriétaire
- Rendre plus accessible les parcelles
- Des limites plus visibles
- Augmenter la qualité des bois
- Régénérer la forêt Gersoise déperissante.

Si vous êtes propriétaire forestier, acheteur ou vendeur, vous pouvez contacter les techniciens forestiers du CRPF, Maison de l'Agriculture, Route de Mirande, BP 70161, 32003 Auch Cedex :

- Mathieu MUNARI :  
06.48.60.00.38  
mathieu.munari@crpf.fr
- Gaëtan CHETAÏLLE :  
06.89.38.28.73  
gaetan.chetaille@crpf.fr